

COMMISSION SÛRETÉ ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE

De longue date, l'UTP, interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, contribue aux travaux ministériels en matière de sûreté et de lutte contre la fraude. Pour aller encore plus loin sur ces sujets, l'organisation professionnelle a décidé de créer une commission *ad hoc*. La commission Sûreté et lutte contre la fraude permet aussi de **renforcer les actions engagées par le conseil d'administration.**

La commission Sûreté et lutte contre la fraude est avant tout un lieu de partage d'expériences, d'échanges de bonnes pratiques et d'amélioration continue. Son triple objectif : contribuer à la lutte contre l'insécurité dans les transports publics de voyageurs, sensibiliser les pouvoirs publics et mener des actions d'influence.

Des partenariats qui engagent

En 2019, l'engagement de l'UTP s'est notamment concrétisé par la signature de plusieurs partenariats en matière de sûreté. À titre d'exemple, le 12 novembre 2019, l'UTP et le ministère de la Justice ont signé un accord national pour favoriser le développement du travail d'intérêt général et des actions de prévention, de lutte contre la récidive et de sortie de la délinquance. Cette convention vise à fournir un cadre aux entreprises de transport urbain ou ferroviaire qui souhaitent accueillir des personnes devant effectuer un travail d'intérêt général ou une autre mesure de réparation pénale. Cette convention peut être déclinée localement au sein des entreprises adhérentes. L'implication de l'UTP dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans les transports n'est plus à démontrer. L'organisation professionnelle est ainsi régulièrement associée à la création de guides et d'outils : kit de formation, descente à la demande, etc. visant à informer les entreprises souhaitant s'engager dans certaines démarches.

Depuis février 2019, l'UTP participe également à l'élaboration d'un guide visant à éclairer les entreprises souhaitant engager un dispositif de marches participatives au sein de leur réseau.

Des actions pour sensibiliser et peser sur les décisions

La Commission continue de porter l'enjeu de la vérification des adresses des contrevenants, mesure introduite par la loi Savary-Le Roux. Des travaux législatifs et réglementaires sont encore nécessaires pour une effectivité de la mesure. Le Conseil d'État a, en effet, émis un avis défavorable sur le projet de décret pris en application de l'article L2241-2-1 du Code des transports. Aujourd'hui, l'UTP souhaite, avant tout, une décision de l'État aussi rapide que possible sur la nature de la personne morale unique qui devra assurer la mise en œuvre effective d'une plateforme de vérification. Dans le cadre de la future loi de sécurité intérieure, plusieurs propositions de modifications législatives et réglementaires en matière de sûreté, élaborées avec l'ensemble des composantes de l'UTP, continuent d'être portées par la commission Sûreté et lutte contre la fraude. Il s'agit notamment de mesures relatives aux enquêtes administratives, aux systèmes de vidéoprotection, aux agents des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

AGIR

Amandine Jancourt

CTS STRASBOURG

Jean-Louis Metzger

EUROSTAR

James Blackwood

KEOLIS

Stéphanie Boisnard,
Paul-Henry Capdeville

LIA-CTPO LE HAVRE (TRANSDEV)

Jean-Marie Lecœur

RATP

Véronique Bureau, Vera Duvault, **Patrice Lovisa** (président de la Commission), François Wieber

RRT PACA - NICE

Vincent Guillaume

RTM MARSEILLE (AGIR)

Jean Geneau,
Jean-Louis Mariani

SEMITAG GRENOBLE (TRANSDEV)

Jean-Emmanuel Cabut

SEMITAN NANTES (TRANSDEV)

Guy Bravet

SLTC-KEOLIS LYON

Patrick Aujogue

SNCF

Thierry Dupin,
Christophe Merlin

STAS SAINT-ÉTIENNE (TRANSDEV)

Bruno Chalmardrier,
Philippe Roche,
Jean-Noël Varlet

T2C CLERMONT-FERRAND

Christophe Batut

TAM MONTPELLIER (TRANSDEV)

Renaud Bellamy

TCAR ROUEN (TRANSDEV)

Gaëtan Dubois

TCL LYON (KEOLIS)

Patrick Aujogue

THELLO

Anne-Cécile Delbes

TISSÉO TOULOUSE (AGIR)

Romain de Montbel

TRANSDEV

François Berton,
Serge Castello,
Jean-Michel Fenaut

TRANSPOLE LILLE (KEOLIS)

Philippe Nouaraut

UTP

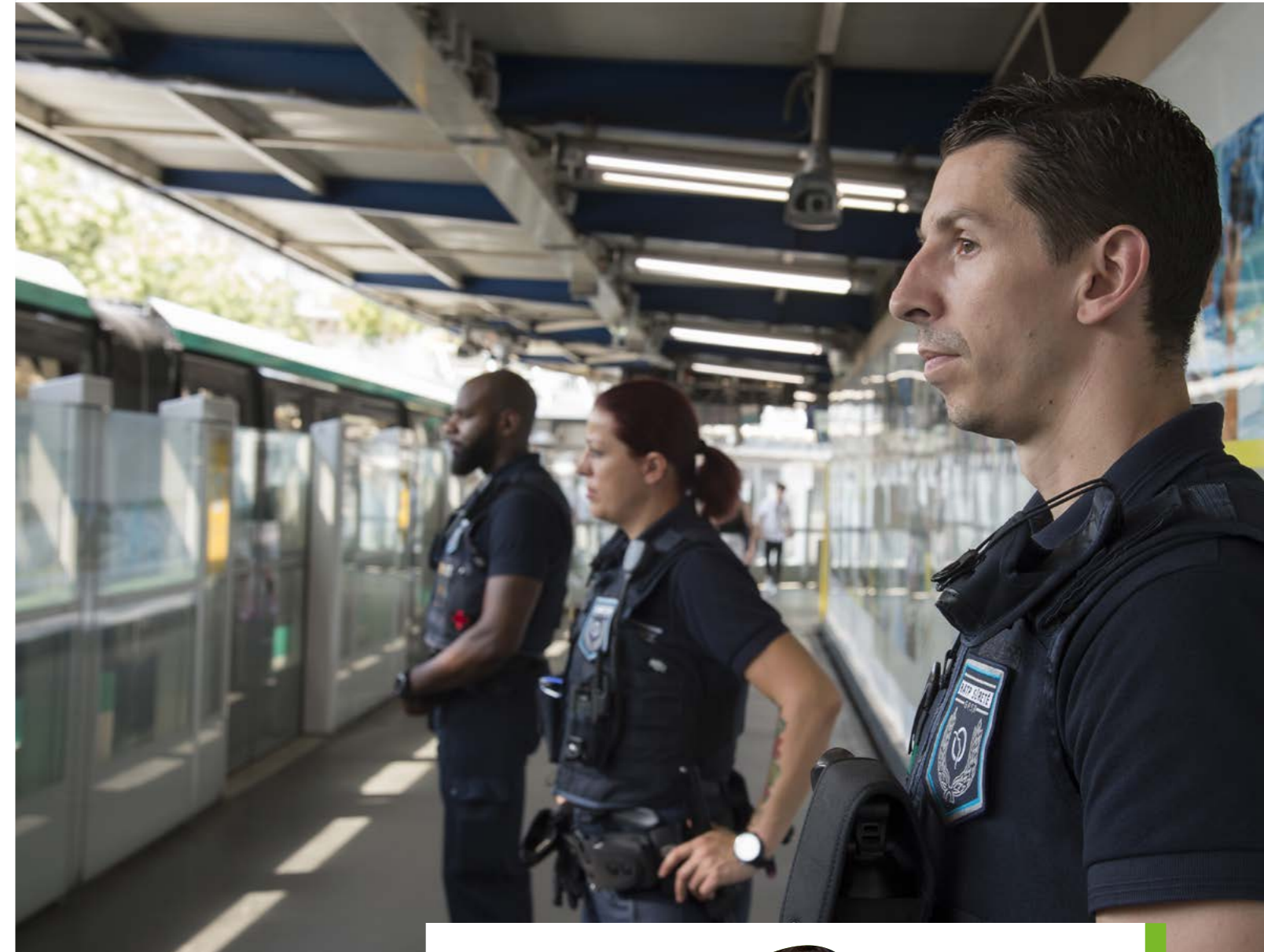
Claude Faucher,
Inès Ferreira, Alice Laffaille,
Valérie Molandrin,
Soazig Sarazain

VECTALIA FRANCE

Marjolaine Naffouti

VTM PERPIGNAN (VECTALIA FRANCE)

Thierry Emelin



« L'UTP doit rester un interlocuteur mobilisé et incontournable »

PATRICE LOVISA

Président de la commission Sûreté et lutte contre la fraude

Directeur du département Bus, groupe RATP

Pourquoi avoir créé cette commission Sûreté et lutte contre la fraude ?

En instaurant cette Commission, le conseil d'administration de l'UTP a souhaité donner toute leur place aux questions de sûreté et de lutte contre la fraude, dont les enjeux partagés par les adhérents sont majeurs pour la profession. Cette Commission, que j'ai le privilège de présider, a été mise en place le 26 septembre 2019 et fait suite au groupe de travail Sûreté dont elle poursuivra les travaux. En tant que président de cette Commission, je rends compte des débats et des travaux au conseil d'administration de l'UTP.

Quelles sont les grandes orientations 2020 ?

Nos grandes orientations s'inscrivent dans la continuité des travaux précédemment engagés par le groupe de travail Sûreté. La lutte contre les violences faites aux femmes dans les transports, la lutte contre la fraude et les actions d'influence menées par l'UTP dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités et dans le cadre de la future loi de sécurité intérieure comptent parmi nos objectifs prioritaires.